



Directeur de publication :

Denis Carretier

Rédacteur en chef :

Christel Chevrier

Comité de rédaction :

Valérie Gallia, Cyril Sévely,
Marc Fratantuono, J.Michel Duriez

Rédigé en collaboration avec :

Chambres d'agriculture,
CETA du Vidourle,
GRCETA de Basse Durance
Cofruid'Oc, Conserves du Gard
Sud Expé

Crédit photo :

CA34, AFIDOL, Sud Expé

Arboriculture

Languedoc Roussillon

Le bulletin de santé du végétal est édité à partir des observations de 17 observateurs sur un réseau de 222 parcelles régionales. Pour tenir compte des contextes pédo-climatique et agronomique propres à vos parcelles, nous vous invitons à aller réaliser vos propres observations avant toute intervention.

Toutes espèces fruitières

Campagnol provençal

La période actuelle (jusque fin octobre) est la plus favorable à la lutte (période de reproduction).

Surveiller l'apparition des tumulus et intervenir dès que possible par des méthodes alternatives : piégeage ou travail du sol.

Utiliser des pièges TOPCAT : repérer les tumulus frais, sonder les alentours pour détecter une galerie, positionner le piège dans le sens de circulation et reboucher autour du piège afin d'éviter le passage de la lumière. Relever les pièges fréquemment.

Sur jeune verger, le travail du sol de l'interligne perturbe l'activité des campagnols.



Pêcher

Maturités et prophylaxie

Récolte en cours de Crisp Late, Lucius, September Bright, Nectarduchesse. Ce sont les dernières variétés.

Andainer et broyer les fruits au sol après récolte, afin de limiter les risques de maladies et ravageurs comme la tordeuse orientale, la cératite, le campagnol... pour la saison prochaine.

Tordeuse orientale du pêcher

Dans les secteurs à forte pression, les jeunes vergers et surgreffages sont susceptibles de subir encore des dégâts sur pousses.

Cochenille Pou de San José

La migration des larves de dernière génération du pou de San José intervient généralement fin septembre - début octobre. On constate une pression croissante de cette cochenille en verger de pêcher.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.



A bricotier

Bactériose

Les jeunes vergers de 1 à 4 ans doivent être systématiquement protégés contre les attaques de bactériose. Les troncs et charpentières doivent être préparés si ce n'est déjà fait : suppression des rejets et de tous les rameaux et bouquets de mai insérés sur le tronc ou à la base des charpentières. Intervenir au plus vite pour une bonne cicatrisation des plaies (éviter les périodes humides). Cette opération est un préalable à l'utilisation d'un badigeon cuprique 1 à 2 semaines après.



C erisier

Bactériose

Les jeunes vergers de 1 à 4 ans doivent être systématiquement protégés contre les attaques de bactériose. Les troncs et charpentières doivent être préparés si ce n'est déjà fait : suppression des rejets et de tous les rameaux et bouquets de mai insérés sur le tronc ou à la base des charpentières. Intervenir au plus vite pour une bonne cicatrisation des plaies (éviter les périodes humides). Cette opération est un préalable à l'utilisation d'un badigeon cuprique 1 à 2 semaines après.



P oirier (informations issues du réseau PACA)

Prophylaxie après récolte

Andainer et broyer les fruits au sol juste après récolte, afin de limiter les risques de maladies et ravageurs comme la tavelure, le carpocapse, le campagnol... pour la saison prochaine.

Phytopte des galles rouges

Ce micro-acarien est en recrudescence depuis quelques années dans certains secteurs.

Les dégâts sont observables au printemps sur jeunes feuilles : taches rouges présentant un aspect gaufré (galle). En cas d'attaques importantes, les fruits peuvent être touchés et présenter des déformations.

Les femelles hivernent sous les écailles des bourgeons qu'elles quittent dès le débourrement pour piquer les jeunes feuilles. Les générations se succèdent toute la saison, les phytoptes étant à l'abri à l'intérieur des galles. En fin d'été, les femelles regagnent leur lieu d'hivernation.

Phylloxéra du poirier

Période d'apparition des individus sexupares qui seront à l'origine des œufs d'hiver.



Pommier

Maturités en secteurs précoces

Début de récolte de Golden et Ariane.

Tavelure

Réaliser des observations sur la face inférieure des feuilles en priorité pour détecter la présence éventuelle de tavelure secondaire.

On observe en effet des sorties fréquentes de taches sur des vergers a priori sains jusqu'alors.



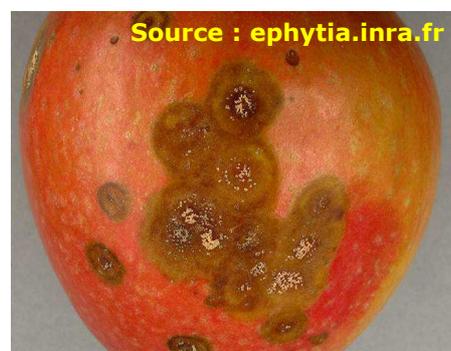
Maladie de la suie, Maladie des crottes de mouche, Maladies de conservation

Risque de contamination sur fruit en cas d'épisode pluvieux.

Etre particulièrement vigilant sur variétés tardives.

Colletotrichum sp. (bitter rot)

On observe ce champignon dans certains vergers (Granny, Cripps Pink et mutants, Cripps Red Joya). La contamination peut être précoce (jeune fruit) et n'engendrer des symptômes que bien plus tard. La prophylaxie consiste à faire tomber les fruits touchés après récolte et les broyer rapidement pour éviter les contaminations l'année suivante.



Carpocapse

Le vol de troisième génération se termine mais les éclosions se poursuivent.

De nouvelles piqûres sont observées, en augmentation depuis environ 10 jours.

Mouche méditerranéenne des fruits

Les captures se poursuivent, à des niveaux variables.

Quelques dégâts sont observés sur Golden. Etre vigilant également sur Chantecler, Granny et les variétés tardives (Cripps Pink et mutants, Cripps Red).

En cas de captures, démarrer le piégeage massif par la pose des pièges en périphérie du verger.

Prévoir de poser des pièges à l'intérieur du verger en fonction de l'augmentation des captures ou de l'apparition de piqûres sur fruits. Dans les situations les plus à risque, répartir uniformément jusqu'à 50 à 80 pièges/ha, dans la parcelle. 1 piège couvre au maximum 200 m².

Cochenille farineuse *Pseudococcus sp.*

Certains vergers présentent des fruits dont les cavités, oculaire et/ou pédonculaire, sont infestées par *Pseudococcus*.

Cochenille Pou de San José

On observe la présence d'attaques sur fruits de façon diffuse dans certains vergers : petit bouclier auréolé de rouge sur l'épiderme. Surveiller les attaques et repérer les vergers.

Carpocapse du châtaignier

Les captures dans les pièges alimentaires et /ou à phéromones se sont intensifiées pendant la quinzaine précédente (relevés des 6 et 12 septembre) sur les parcelles de référence de Lasalle (30), Cognac (30), Lamalou (34), Branoux (30) et St Vincent d'Olargues (34). On atteint vraisemblablement le pic de vol avec de nombreuses femelles fécondées dans les pièges alimentaires. Les œufs pondus par les papillons sont en train ou vont éclore, et **le risque d'attaque est donc très important pour toutes les variétés**

Variété précoce Bouche de Bétizac

Le 12 septembre, on atteint 66,7 % de fruits attaqués sur la parcelle de référence de Lasalle (30) (record battu pour la période !). Il n'y a pas encore de fruits au sol. Le calibre des jeunes châtaignes est faible pour la période (28,8 mm) à cause du retard de végétation et du manque de pluie jusqu'à ce jour. Il est pour le moment plus faible que pour les années tardives 2010 et 2013.

Marigoule

Sur la parcelle de référence de Cognac (30) à 600 m d'altitude, les fruits sont très peu développés (13,4 mm). Les arbres souffrent à cause du cynips et de la sécheresse. Les attaques de carpocapse atteignent 13 % : ce taux est comparable à celui de 2015 à la même date mais les fruits sont aussi attaqués par la tordeuse du châtaignier *Pamene fasciana* qui passe de bogue en bogue et d'un fruit à l'autre faisant d'énormes dégâts (56% des bogues atteintes).

En cas d'observation de dégâts douteux, contacter JM THEVIER au 06 74 45 02 05 ou Anne BOUTITIE au 06 08 33 92 27.

Sur la parcelle de référence de Lamalou (34), le développement des fruits reste en retard (22,3 mm) par rapport à 2015 mais est tout de même plus en avance qu'en 2013 (année tardive) à la même date. Concernant les attaques de carpocapse dans les fruits, on atteignait 14 % le 1^{er} septembre, et 18 % le 6 septembre. C'est le taux le plus élevé à cette date depuis 7 ans.



Pamene fasciana (source : Wikipedia)

Variétés de saison

Pellegrine

Sur la parcelle de référence de Branoux les Taillades (30), au 12 septembre, les attaques dans les fruits démarrent juste (1 %) et le développement des fruits est très en retard (14,9 mm le 12 septembre).

En 2010 ou 2013, à la même date, les fruits atteignaient 18,5 mm. Les arbres souffrent de la sécheresse et la maladie de l'encre est en train de s'étendre sur cette parcelle.

Si vous repérez des parcelles en train de sécher, avec des symptômes de dessèchement qui commencent par la cime, contacter JM THEVIER 06 74 45 02 05 ou Anne BOUTITIE 06 08 33 92 27.

Marron d'Olargues

Sur la parcelle de référence de St Vincent d'Olargues (34), les attaques de carpocapse dans les fruits n'avaient pas encore débuté le 6 septembre. Les fruits dans les bogues présentent un retard de développement dû à la sécheresse (13 mm au 6 septembre) encore plus élevé qu'en 2013.

Il faut espérer que la pluie annoncée permette le grossissement des fruits

O livier

Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

Consulter la carte des piégeages <http://www.afidol.org/carte-BSV-mouche> ainsi que les relevés des taux de piqûre de ponte et développement larvaire réalisés dans le cadre du programme d'opérateur <http://afidol.org/suividegatmouche>

- Gard, Hérault : les captures liées au 3^e et fin du 2^e vol diminuent légèrement en restant globalement élevées. Les niveaux de dégâts sont élevés. On observe, par ailleurs une proportion importante de larves mortes dans les olives (à tous les stades : du ver jusqu'à la mouche qui n'a pas réussi à sortir), conséquence de la chaleur et de la sécheresse.

- Aude, Pyrénées-Orientales : les captures sont en baisse par rapport à la semaine dernière. Les niveaux de dégâts sont très hétérogènes entre les vergers irrigués et les vergers sans irrigation. La pluie va homogénéiser la situation. Le risque reste cependant élevé.

Les pluies qui traversent la zone vont provoquer un regonflement des olives et les rendre attractives pour la mouche qui est bien présente et va connaître des conditions climatiques devenues très favorables dorénavant. Le risque de dégâts est très élevé dans toute la région.

Pour les olives à huile, il est temps de s'intéresser également à la méthode alternative pour sauver au mieux la récolte, appelée « stratégie de récolte précoce ».

En voici le principe :

- Vous avez aujourd'hui 80 à 90 % d'olives saines. Vous ne traitez pas à partir de maintenant et vous laissez les mouches pondre.

- Vous décidez de récolter très tôt (choix évidemment révisable si les piqûres de ponte sont peu nombreuses).

Les dégâts n'apparaissent, en effet, pas tout de suite : pendant les deux semaines à venir, il n'y a aucun impact qualitatif. Ensuite, les dégâts progressent doucement. La 3^e semaine, le fruité perd un peu d'expressivité. La 4^e semaine, des petits défauts peuvent apparaître.

La 5^e semaine, les défauts sont plus nets, puis la dégradation s'accélère avec deux semaines supplémentaires : l'huile devra être déclassée en lampante.

En partant donc avec des olives saines sur lesquelles pondent les mouches, nous avons deux à trois semaines sans que les dégâts ne se manifestent. Il est évidemment très important de vérifier que les larves ne soient pas déjà en progression.

La récolte précoce ne peut être envisageable qu'en accord avec le moulinier et en fonction de la précocité des variétés. Elle entraîne généralement une baisse du rendement huile/olives par rapport à une récolte plus tardive.

Une autre méthode alternative, cumulable avec celle de la récolte précoce, de diminution des populations de mouche par piégeage massif sans insecticide est possible.

Elle est diffusée en particulier par l'AFIDOL sur son site internet : <http://afidol.org/piagemouche>.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LR MP dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.